



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE SECTION ADMINISTRATIVE

REUNION DU MARDI 02 FEVRIER 2021

Présents : MM. J. DIAS (PRESIDENT), M. ABED, N. RIT

APPLICATION DU R.I. DE LA CDA

Conformément à l'article 6 du Règlement intérieur et après étude de la situation, la section procède à l'application du Règlement Intérieur pour les arbitres suivants

Rappel :

La CDA organise chaque saison un test physique. Chaque Arbitre Départemental en titre ou Arbitre Assistant Départemental en titre est tenu de se présenter à la convocation afin de passer son test physique.

En cas d'absence à la première convocation, l'Arbitre a jusqu'au 15 décembre de la saison en cours pour se mettre en conformité en se présentant à l'une des sessions de rattrapage organisées par la CDA. En l'absence de régularisation de sa situation, l'Arbitre ne peut plus prétendre à être désigné sur une compétition officielle.

Cette année, et dû aux conditions sanitaires, les arbitres ont eu plus de temps pour se mettre en conformité, puisque le dernier test a eu lieu le **dimanche 31 janvier 2021**

Les arbitres suivants ne se sont pas présentés ou n'ont pas validé leur test physique à l'issue des 3 épreuves :

Catégorie	NOM	Prénom
AA1	CHEYROUZE	Philippe
D1	BONAZZI	Marcelino
D2	BITOR	Joseph
D3	DORADO	Jaime
D3	EJAKI	Youssef
D3	IDIR	Brahim
D3	LAOUITI	Achraf
D3	LECOQ	Hervé
D3	WADE	Ousmane
D4	BENICHO	Fabrice
D4	CAMARA	Sindé



D4	SEBAMALAI	Charles
DIV	PRINCERUS	Réginal
JAD	CHAOUACHI	Hajer
JAD	IPOUMB	Jeanne Inès
JAD	TRAORE	Demba

Les arbitres susnommés ne seront pas désignés jusqu'à la fin de la saison 2020/2021.

La CDA rappelle qu'ils ne pourront officier la saison prochaine 2021/2022 dès lors qu'ils auront effectué et validé le test physique.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'Article 31.1 du Règlement Sportif du District

Après un tour de table, la séance est levée à 21h00.

PROCHAINE SEANCE SUR CONVOCATION

Le Secrétaire de séance
Michel Abed

Le Président
José DIAS